

DE LA COMMUNE D'HEMEVEZ

N° 77. août 2014.

Le Conseil Municipal s'est réuni les **23 MAI et 18 JUILLET 2014 à 20H30** en Mairie et a tenu à porter à votre connaissance.

- Validation du choix des entreprises pour la réhabilitation de la salle communale, de la cuisine et des sanitaires
- Validation du choix de l'entreprise pour le désamiantage de la toiture de la salle
- Motion de soutien à l'action de l'AMF
- Carrière de Lieusaint
- L'exploitation du centre d'enfouissement d'Eroudeville
- Convention avec l'Office des sports et de la culture
- Demande de mise en sécurité de la Grande route
- Attribution de subventions
- Informations et communications diverses

ETAIENT PRESENTS : MM JOLY, LUTZ, ANDRE, LESCOT, HEURTEVENT, LEMONNIER, ROLLAND, DOUASBIN, ROUSTIAU, HUREL, RUELLE formant la majorité des Membres en exercice

Validation du choix des entreprises pour la réhabilitation de la salle communale, de la cuisine et des sanitaires, de l'entreprise pour le désamiantage de la toiture de la salle

Le conseil municipal adopte le principe de l'opération de réhabilitation de la cuisine et des sanitaires de la salle communale qui s'élève à la somme de 80 637,49 € HT et valide le choix des entreprises comme suit :

- Maçonnerie-carrelage-VRD	Ets SARL MOREL	26 445,07 € HT
- Charpente-ossature bois-bardage	SARL Serge LOIT	6 125,50 € HT
- Couverture fibro-ciment	Ets LAMECO Normandie	14 367,76 € HT
- Menuiseries extérieures PVC et Alu	Mickaël HEURTEVENT	10 797,89 € HT
- Menuiseries intérieures	SARL Serge LOIT	6 593,24 € HT
- Plomberie-sanitaires	Ets EUDE	4 888,59 € HT
- Electricité chauffage ventilation	Ets EUDE	7 515,97 € HT
- Peinture-revêtements muraux	Ets J-M DELACOTTE	3 903,47 € HT

Le conseil municipal adopte le principe de l'opération de désamiantage et couverture fibres-ciment de la salle communale qui s'élève à la somme de 19 990 € HT et valide le choix de l'entreprise Ets JL Désamiantage.

Pour l'opération de réhabilitation de la cuisine, des sanitaires de la salle communale et le désamiantage-couverture de la salle communale, le conseil municipal valide le choix du Maître d'œuvre, Monsieur WATRIN Stéphane avec des honoraires fixés à 8,25 % du montant des travaux soit 8 301,77 € HT.

Motion de soutien à l'action de l'AMF

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion de soutien de l'AMF(association des maires de France) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne tout son soutien à cette motion.

Carrière de Lieusaint

L'exploitation de la sablière de Lieusaint suscite un besoin de concertation et d'information. Les inconvénients actuels et futurs justifient la création d'une commission de suivi du site formelle.

C'est pourquoi, le conseil municipal d'HEMEVEZ, à l'unanimité des membres présents, demande au Sous-Préfet de Cherbourg, la mise en place d'une commission de suivi du site permanente pour le site de la sablière de Lieusaint qui impacte par son exploitation plusieurs communes.

Cette mise en place tendrait à rassurer les populations riveraines.

L'exploitation du centre d'enfouissement d'Eroudeville

L'évolution du fonctionnement de l'exploitation de le centre d'Enfouissement d'Eroudeville en mode bioréacteur n'a finalement pas amélioré la qualité de l'air. Les nuisances olfactives demeurent importantes. (la commune d'Hémévez est aussi concernée)

Les doutes sur la qualité de l'air et sa composition rendent nécessaires l'installation d'appareils destinés à l'analyse de l'air.

Le conseil municipal d'HEMEVEZ demande qu'une campagne de surveillance de la qualité de l'air soit réalisée en faisant appel à une structure agréée et compétente qui puisse proposer un protocole afin de rechercher les composés émis par l'ISDUND.

Convention avec l'Office des sports et de la culture

Le conseil municipal a décidé de favoriser l'accès aux loisirs des enfants de la commune. Une convention a été signée avec l'OCSC attribuant une aide de 15 euros par enfant aux familles d'Hémévez.

Attribution de subventions

50 euros ont été versées à la croix rouge Française.

60 euros à l'abbaye de Montebourg pour le voyage en Angleterre de 2 enfants de la commune .

Demande de mise en sécurité de la Grande route

Informations et communications diverses

Les rendez vous à venir :

14 septembre : randonnnée de Bocag'air

WE des 20 et 21 septembre

Samedi 20, 11h messe . Distribution de brioches .

18h , église : conférence de Nicolas Abraham, étudiant en master d'Histoire. « Hémévez du Moyen Age à la révolution » Animation inscrite au programme des journées du patrimoine.

21 septembre : repas des anciens, ouvert à tous, au restaurant du Château à St Sauveur le Vicomte

28 septembre, 15 h, Colleville/mer. Fleurissement des tombes des paras exécutés le – juin 44 sur le territoire de la commune.

Divagation des chiens

Des chiens sont en divagation dans la commune. D'autres créent de graves nuisances par leurs aboiements répétés. Des plaintes arrivent même d'autres communes en mairie. Un courrier sera adressé aux propriétaires concernés. Et la plus grande vigilance est demandée aux propriétaires.

Horaires bus rentrée 2014

Après quelques changements voir ci après la dernière version.

Site WEB de la commune : hemevez.fr.

Tous les volontaires pour faire vivre ce site sont les bienvenus !

Bacs roulants pour les OM sur le parking de la salle

Ils sont réservés aux usagers de la salle et du gîte !

Repas des ainés

Pour les anciens et les autres nous irons **au restaurant du Château à St Sauveur le Vicomte** (repas à 25€ pour les moins de 65 ans, tarif réduit pour les enfants). Transports possibles avec les conseillers sur demande. Inscription à partir de maintenant jusqu'au 16/9 auprès de J-M Joly 02.33.41.02.08 ou P Lutz 02.33.21.10.77. ou en retournant le coupon ci- dessous à la mairie.

.....
Me,M,.....participeront au repas du 23 septembre.

Nombre d'adultes.....Nombre d'enfants :

Ce repas offert au plus de 65 ans est une occasion de se rencontrer, de faire connaissance , de se revoir, de montrer son intérêt pour la commune. Nous comptons sur la présence de tous les anciens. Ils pourront être transportés . Il suffit d'en faire la demande.